



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

**Présents**

Cathy Clerbaux, *Présidente* ;  
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;  
Alain Wiard, Anne Depuydt, Cécile Van Hecke, Tristan Roberti, Jean-Manuel Cisey, Benoît Thielemans, Jan Verbeke, *Échevin(e)s* ;  
José Stienlet, Philippe Desprez, Martine Payfa, Véronique Wyffels, Guillebert de Fauconval, Jean-Marie Vercauteren, Didier Charpentier, Jos Bertrand, Martine Spitaels, Michel Kutendakana, David Leisterh, Michel Colson, Anne Spaak-Jeanmart, Hugo Périlleux-Sanchez, Dominique Buyens, Sandra Ferretti, Odile Bury, Roland Maekelbergh, *Conseillers* ;  
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

**Séance du 19.06.18**

---

**#Objet : Eglise anglicane unifiée - Compte de 2017.#**

---

Séance publique

Le Conseil communal,

Vu la loi du 4 mars 1870 sur le temporel des cultes;

Vu le compte pour l'exercice 2017, arrêté en séance du 05 février 2018 par le Conseil d'administration de l'église Anglicane Unifiée « Holy Trinity » qui se résume comme suit :

Recettes ordinaires	178.461,68 €	
Recettes extraordinaires	21.273,47 €	
		<b>199.735,15 €</b>
Dépenses arrêtées	35.548,01 €	
Dépenses ordinaires	120.751,21 €	
Dépenses extraordinaires	43.069,94 €	
		<b>199.369,16 €</b>
<b>Solde</b>		<b>365,99 €</b>

Considérant que le compte 2017 de l'église Anglicane Unifiée « Holy Trinity » se clôture avec un boni de 365,99 € sans l'intervention pécuniaire de la commune;

Vu la délibération du conseil communal de la commune d'Ixelles, en sa séance du 22 mars 2018 ;

**DECIDE :**

D'émettre un avis favorable à l'approbation du compte 2017 du Conseil d'administration de l'église Anglicane Unifiée « Holy Trinity ».

La présente délibération sera transmise à l'Autorité de Tutelle conformément aux dispositions de l'ordonnance du 14 mai 1998 ainsi qu'à celles de l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 16 juillet 1998 relatif à la transmission au Gouvernement des actes des autorités communales en vue de l'exercice de la Tutelle administrative tels qu'en vigueur à ce jour.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

27 votants : 6 votes positifs, 1 vote négatif, 20 abstentions.

*Non : Sandra Ferretti.*

*Abstentions : Olivier Deleuze, Anne Depuydt, Tristan Roberti, Jean-Manuel Cisey, Jan Verbeke, José Stienlet, Philippe Desprez, Martine Payfa, Véronique Wyffels, Cathy Clerbaux, Didier Charpentier, Jos Bertrand, Martine Spitaels, Michel Kutendakana, David Leisterh, Michel Colson, Anne Spaak-Jeanmart, Hugo Périlleux-Sanchez, Dominique Buyens, Odile Bury.*

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,  
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,  
Etienne Tihon

La Présidente,  
Cathy Clerbaux

POUR EXTRAIT CONFORME  
Watermael-Boitsfort, le 20 juin 2018

Le Secrétaire communal,

L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon

Alain Wiard